

1 virement gratuit par mois partout dans le monde : Offre valable pour les jeunes de 18 à 29 ans, jusqu'au 31/12/2018

Un découvert autorisé : Sous réserve et dans la limite de l'accord obtenu préalablement de votre caisse régionale

Jusqu'à vos 30 ans : Les cartes Visa Classic 18-29 ans et Mastercard 18-29 ans peuvent être souscrites dès 18 ans et jusqu'à 29 ans inclus, sous réserve d'acceptation par la Caisse Régionale. Carte acceptée par les distributeurs automatiques et chez les commerçants affichant les logos CB et Visa pour la carte Visa Classic 18-29 ans et CB et Mastercard pour la carte MasterCard 18-29 ans. Tarifs et conditions valables au 1er janvier 2018 et susceptibles d'évolution.

Paiements et retraits gratuits à l'étranger : Des commissions sont néanmoins susceptibles d'être prélevées directement par la banque locale dans certains pays en cas de retrait d'espèces au distributeur.

Assurance et assistance voyage : Dans les limites et conditions prévues aux contrats d'assistance et d'assurance. Contrats d'assistance et d'assurance de groupe souscrits par Crédit Agricole Assurance Paiement, courtier d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le numéro 10 058 272 (www.orias.fr), auprès de 1) pour l'assistance : Mutuaide Assistance (sise 8/14, avenue des Frères Lumière 94366 Bry sur Marne Cedex) 2) pour l'assurance : CAMCA (sise 65, rue de la Boétie 75008 Paris), et auxquels l'émetteur a adhéré pour le compte du porteur de la carte. Ces entreprises sont soumises au contrôle de l'ACP (sise 61 rue Taitbout 75436 Paris Cedex 09).

L'Assurance Globe-Trotter : Conditions en vigueur au 01/03/2017, susceptibles d'évolution. **Les événements garantis, limites, plafond des garanties et conditions de mise en œuvre de l'assurance « Crystal Studies » figurent au contrat. Sous réserve d'éligibilité et d'acceptation de la demande. Si l'assuré est mineur, le contrat est souscrit par son représentant légal. Vous disposez d'un droit de rétractation en cas de vente à distance.** Crystal Studies est un contrat d'APRIL International Expat – société par actions simplifiées au registre du commerce de Paris (sous le numéro 309 707 727) et à l'ORIAS (sous le numéro 07 008 000) et dont le siège social est situé 110 avenue de la République - 75011 PARIS France. Ce contrat est conçu, géré et distribué par APRIL International Expat et assuré par Groupama Gan Vie (garanties frais de santé et individuelle accident), CHUBB (garanties assistance rapatriement, responsabilité civile vie privée, stages et locative, assurance bagages et report de départ) et Solucia Protection Juridique (garantie assistance juridique).

Le Prêt Etudiant 1% : Exemple au 01/01/2018 : Pour un prêt Etudiant de 10 000 euros, d'une durée de 60 mois, 59 **mensualités de 170.92 €** et une mensualité ajustée de 170.67 €. Taux annuel débiteur fixe de 0.995%, hors assurance facultative d'un montant de 1,66 €/mois qui s'ajoute à l'échéance de remboursement du crédit si vous l'avez souscrite. Le montant total dû par l'emprunteur au titre de l'assurance, sur la durée totale du prêt sera de 99,60 € (sur une hypothèse d'un prêt sur 60 mois), pour un Taux Annuel Effectif de l'Assurance (TAEA) de 0,39%. Le **Taux Annuel Effectif Global (TAEG) fixe est de 1 %**. **Montant total dû de 10 254.95 €**, (dont intérêts de 254.94 €, gratuité des frais de dossier et hors Assurance décès, perte totale et irréversible d'autonomie facultative).

Votre permis de conduire à 1€/jour : Le prêt permis à un euro par jour est un prêt à taux zéro. Les intérêts de ce prêt sont pris en charge par l'État. Offre réservée aux personnes physiques de plus de 15 ans et de moins de 26 ans dans les conditions fixées par la réglementation. Sous réserve d'acceptation de votre dossier par notre Caisse régionale de Crédit Agricole, prêteur. Vous disposez d'un délai légal de rétractation à compter de votre acceptation de l'offre de prêt pour revenir sur votre engagement. Pour les mineurs : souscription du prêt par les représentants légaux. Voir les conditions et limites de l'offre sur www.ca-paris.fr